

Bourgeoisie D'ISERABLES



BUDGET DE L'EXERCICE 2025



Convocation de l'assemblée bourgeoisiale

Les bourgeoises et bourgeois de la Bourgeoisie d'Isérables sont convoqués en assemblée bourgeoisiale

le 27 février 2025

à 19h30 à la salle de gymnastique.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 20 juin 2024 ;
3. Présentation du plan financier 2025 – 2028 ;
4. Présentation du budget 2025 ;
5. Approbation du budget 2025 ;
6. Décision concernant le nom et l'armoirie de la bourgeoisie d'Isérables ;
7. Divers.

Conformément aux dispositions légales, le fascicule du budget 2025 peut être consulté au greffe communal, durant le délai légal tous les jours ouvrables, pendant les heures officielles d'ouverture du bureau communal.

Le Conseil bourgeoisial

Le billet de la bourgeoisie

Chères Bourgeoises, Chers Bourgeois,

Nous avons le plaisir de vous convier à l'assemblée bourgeoisiale du budget qui se tiendra le jeudi 27 février 2025.

Le présent document contient des éléments clés du plan quadriennal ainsi que du budget 2025 dédié à notre communauté bourgeoise.

Cette assemblée bourgeoisiale revêt un caractère particulier puisqu'elle est la première à se dérouler sous l'égide d'un Conseil bourgeoisial indépendant du Conseil municipal. Cette nouvelle organisation, que vous avez largement soutenue lors de la votation en 2024, vise deux objectifs majeurs :

1. dynamiser la gestion de la bourgeoisie grâce à un conseil dédié ;
2. préserver notre patrimoine et notre identité sous la bannière d'Isérables en cas de fusion éventuelle de la commune municipale avec une commune voisine.

Le conseil bourgeoisial travaille activement depuis plusieurs semaines à rassembler les divers documents, informations et projets en cours pour administrer au mieux la bourgeoisie d'Isérables. Les principales missions de l'exécutif bourgeoisial incluent :

- l'administration de la bourgeoisie, comprenant la tenue des comptes et des budgets, ainsi que le registre des bourgeois ;
- la gestion des forêts, en collaboration avec le triage forestier Ecoforêt ;
- l'entretien et la gestion des alpages y compris tous les bâtiments et installations ainsi les relations avec NVRM ;
- la coordination avec la commune municipale pour un certain nombre de tâches, régie par une convention à établir.

Nous héritons d'un patrimoine, de projets, de conventions, de situations, d'histoires que nous devons gérer, dans le cadre de l'autonomie donnée par les ressources financières disponibles et la législation en vigueur !

Le point 6 de l'ordre du jour concerne le choix du nom et des armoiries de la bourgeoisie d'Isérables. Conformément à l'article 6 de la loi valaisanne sur les bourgeoisies, il appartient à l'assemblée bourgeoisiale de déterminer le nom et l'armoirie de la bourgeoisie.

Le Conseil bourgeoisial vous propose à l'unanimité, le nom suivant : «Commune bourgeoisiale d'Isérables» ainsi que l'armoirie d'Isérables : «Tranché d'azur et d'or à trois coupeaux de sinople en pointe, une feuille d'érable du même brochant», symbolisant à la fois notre patrimoine et notre identité.

Nous souhaitons également établir un groupe de travail pour élaborer un nouveau règlement bourgeoisial. Les personnes intéressées sont invitées à se manifester auprès des membres du conseil. Le projet de nouveau règlement pourrait être proposé lors de l'assemblée des comptes en juin prochain.

Pour renforcer notre identité et notre cohésion, nous envisageons de créer les « Amis de la Bourgeoisie », ouverte aux bourgeois qu'ils soient domiciliés ou non, ainsi qu'à toute la population d'Isérables. L'adhésion pourra se faire par le versement d'une cotisation annuelle ou par une journée de bénévolat sur nos alpages.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Les chapitres essentiels des budgets de fonctionnement et d'investissements sont rapidement commentés dans les paragraphes qui suivent.

Aperçu du compte de résultats et investissements		Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025
Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	201'466.19	263'950.00	275'050.00
Revenus financiers	+ CHF	306'946.71	294'000.00	302'000.00
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	105'480.52	30'050.00	26'950.00
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	105'480.52	30'050.00	26'950.00
Amortissements planifiés	- CHF	11'385.40	12'400.00	12'400.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	126'720.00	-	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	15'613.13	500.00	500.00
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	-	-	-
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	17'011.75	-	-
Excédent de revenus	= CHF	-	18'150.00	15'050.00
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	4'587.20	115'000.00	80'000.00
Recettes	- CHF	-	86'000.00	48'000.00
Investissements nets	= CHF	4'587.20	29'000.00	32'000.00
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	105'480.52	30'050.00	26'950.00
Investissements nets	- CHF	4'587.20	29'000.00	32'000.00
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	-	-	5'050.00
Excédent de financement	= CHF	100'893.32	1'050.00	-

Le budget de fonctionnement 2025 de la bourgeoisie prévoit des charges financières pour CHF 275'050 ainsi que des produits financiers de CHF 302'000 laissant apparaître une marge d'autofinancement de CHF 26'950. Cette dernière est inférieure à celle enregistrée dans les comptes 2023 (CHF 105'481) et à celle attendue pour l'exercice 2024 (CHF 30'050).

Avec un total des amortissements de CHF 12'400 un prélèvement aux fonds et financements spéciaux de CHF 500, le budget 2025 prévoit un excédent de revenus de CHF 15'050.

La convention avec les remontées mécaniques NVRM SA a été renouvelée et, avec ces revenus supplémentaires, des dépenses d'investissements peuvent à nouveau être prévues. Les investissements nets prévus s'élèvent à CHF 32'000. L'insuffisance de financement s'élèvera à CHF 5'050.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte de résultats selon les natures	Compte 2023		Budget 2024		Budget 2025	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	-		-		10'000.00	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	36'102.40		27'700.00		28'800.00	
33 Amortissements du patrimoine administratif	11'385.40		12'400.00		12'400.00	
34 Charges financières	2'439.00		2'500.00		2'500.00	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	126'720.00		-		-	
36 Charges de transferts	162'924.79		233'750.00		233'750.00	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Charges extraordinaires	-		-		-	
39 Imputations internes	-		-		-	
41 Patentes et concessions	-		-		-	
42 Taxes		30'610.10		75'000.00		75'000.00
43 Revenus divers		-		-		-
44 Revenus financiers		21'165.05		41'000.00		39'000.00
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		15'613.13		500.00		500.00
46 Revenus de transferts		255'171.56		178'000.00		188'000.00
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Revenus extraordinaires		-		-		-
49 Imputations internes		-		-		-
Total des charges et des revenus	339'571.59	322'559.84	276'350.00	294'500.00	287'450.00	302'500.00
Excédent de charges		17'011.75		-		-
Excédent de revenus		-	18'150.00		15'050.00	

Compte de résultats selon les tâches	Compte 2023		Budget 2024		Budget 2025	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	12'431.05	-	4'450.00	-	5'550.00	-
8 Economie publique	324'701.54	322'394.79	269'400.00	294'500.00	279'400.00	302'500.00
9 Finances et impôts	2'439.00	165.05	2'500.00	-	2'500.00	-
Total des charges et des revenus	339'571.59	322'559.84	276'350.00	294'500.00	287'450.00	302'500.00
Excédent de charges		17'011.75		-		-
Excédent de revenus		-	18'150.00		15'050.00	

■ 0 – Administration générale

Les charges du dicastère « Administration générale » se composent des frais bancaires, des frais de tenue de compte et révision en augmentation par rapport à 2024 suite au changement de statut de la Bourgeoisie dès le 1^{er} janvier 2025, d'honoraires juridiques, des impôts ainsi que des cotisations aux associations.

8 - Economie publique

Agriculture de montagne – Alpage

Les principales charges de fonctionnement comprennent les frais d'entretien des installations, des bâtiments et des chemins des alpages ainsi que les primes d'assurance des biens de la Bourgeoisie. Des amortissements de CHF 12'400 sont prévus. Les charges budgétées pour 2025 s'élèvent à CHF 45'900, en augmentation de CHF 10'000 par rapport au budget 2024. La différence par rapport à 2024 résulte de la rémunération des membres de la commission suite au changement de statut de la Bourgeoisie dès le 1er janvier 2025.

Les produits sont estimés à CHF 69'000 et sont en augmentation par rapport au budget 2024. La Commune municipale a décidé d'augmenter sa contribution de CHF 20'000 à CHF 30'000. Pour le reste des revenus, il s'agit de la location des alpages bourgeoisiaux et des indemnisations de NVRM SA.

Forêt

Les charges de fonctionnement se composent :

- de cotisations à l'association pour CHF 600 ;
- du rabais bourgeois sur les ventes de bois pour CHF 900 ;
- des coûts liés à la réalisation de mesures sylvicoles (obligation légale de surveillance, gestion et entretien de la forêt) par Ecoforêt ainsi que d'autres entreprises pour CHF 232'000 ;

Les produits se détaillent comme suit :

- subventions cantonales d'exploitation forestière octroyées suite à la réalisation des mesures sylvicoles pour CHF 138'000 ;
- ventes de bois prévues pour CHF 75'000 ;
- aide communale à la conservation des forêts pour CHF 20'000 ;
- prélèvement au fonds forestier pour CHF 500 ;

Le total des charges et produits budgétés pour la forêt sont identiques au budget 2024.

■ **9 - Finances et impôts**

La charge d'intérêt budgétée sur le compte courant s'élève à CHF 2'500.

BUDGET DES INVESTISSEMENTS

Compte des investissements selon les tâches		Compte 2023		Budget 2024		Budget 2025	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale		-	-	-	-	-	-
8 Economie publique		4'587.20	-	115'000.00	86'000.00	80'000.00	48'000.00
9 Finances et impôts		-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes		4'587.20	-	115'000.00	86'000.00	80'000.00	48'000.00
Excédent de dépenses			4'587.20		29'000.00		32'000.00
Excédent de recettes		-	-	-	-	-	-

Compte des investissements selon les natures		Compte 2023		Budget 2024		Budget 2025	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Immobilisations corporelles		4'587.20	-	115'000.00	-	80'000.00	-
51 Investissements pour le compte de tiers		-	-	-	-	-	-
52 Immobilisations incorporelles		-	-	-	-	-	-
54 Prêts		-	-	-	-	-	-
55 Participations et capital social		-	-	-	-	-	-
56 Propres subventions d'investissement		-	-	-	-	-	-
57 Subventions d'investissement redistribuées		-	-	-	-	-	-
60 Transferts au patrimoine financier		-	-	-	-	-	-
61 Remboursements		-	-	-	-	-	-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles		-	-	-	-	-	-
63 Subventions d'investissement acquises		-	-	-	86'000.00	-	48'000.00
64 Remboursement de prêts		-	-	-	-	-	-
65 Transferts de participations		-	-	-	-	-	-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres		-	-	-	-	-	-
67 Subventions d'investissement à redistribuer		-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes		4'587.20	-	115'000.00	86'000.00	80'000.00	48'000.00
Excédent de dépenses			4'587.20		29'000.00		32'000.00
Excédent de recettes		-	-	-	-	-	-

Pour 2025, l'investissement planifié concerne la réfection complète du plancher des écuries du bas. Des dépenses brutes estimées à CHF 80'000 et des subventions et participation de tiers de CHF 48'000 sont attendues, soit des dépenses d'investissement nettes de Fr 32'000.

PLAN FINANCIER 2025 – 2028

Le Conseil Bourgeoisial a repris la réflexion pour de futurs projets et propose les investissements suivants sous réserve qu'une participation financière cantonale ou de tiers soit trouvée :

PROGRAMME GENERAL D'INVESTISSEMENT 2025-2028						
Projets	Année de réalisation	Coût total en CHF	Taux de participation		Participation totale en CHF	Solde du coût en CHF
			VS + CH	tiers		
Sol des écuries	2025	80'000	0%	60%	48'000	32'000
Total 2025		80'000			48'000	32'000
Réaffectation ancienne station de départ Les Fontaines Plan du Fou - extérieur	2026	120'000	60%	16%	92'000	28'000
Toitures des écuries	2026	240'000	60%	0%	192'000	48'000
Panneaux solaires	2026	82'000	18%	44%	51'000	31'000
Total 2026		442'000			335'000	107'000
Réaffectation ancienne station de départ Les Fontaines Plan du Fou - intérieur	2027	100'000	60%	20%	80'000	20'000
Total 2027		100'000			80'000	20'000
Biodiversité Pra Da Dzeu	2028	85'000	82%	0%	70'000	15'000
Total 2028		85'000			70'000	15'000
Total du programme général		707'000			533'000	174'000

Compte tenu de l'avancement des procédures (PAZ de la commune de Nendaz) et de l'avancement des procédures administratives (autorisations cantonales), la fin du projet de plan de gestion intégré de Pra da Dzeu, soit d'approvisionner en eau l'alpage par le raccordement sur le réseau d'enneigement technique des remontées mécaniques, ne pourra pas être réalisé en 2025 et devra être reporté en 2028.

Ce programme général d'investissement pourra être ajusté annuellement selon les priorités futures.

Plan financier						
Résultat	Compte	Budget		Plan financier	Plan financier	Plan financier
	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Prévisions compte de résultats						
Total des charges financières	201'466	263'950	275'050	266'700	268'100	269'500
Total des revenus financiers	306'947	294'000	302'000	294'000	294'000	294'000
Marge d'autofinancement	105'481	30'050	26'950	27'300	25'900	24'500
Amortissements planifiés	11'385	12'400	12'400	12'600	12'800	13'000
Attributions aux fonds et financements spéciaux	126'720	-	-	-	-	-
Dont fonds et financements spéciaux capital propre	126'720	-	-	-	-	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	15'613	500	500	500	500	500
Dont fonds et financements spéciaux capital propre	15'613	500	500	500	500	500
Réévaluations des prêts du PA	-	-	-	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	-	-	-	-	-	-
Attributions au capital propre	-	-	-	-	-	-
Réévaluations PA	-	-	-	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	-	-	-	-	-	-
Excédent revenus (+) charges (-)	-17'012	18'150	15'050	15'200	13'600	12'000
Prévision du compte des investissements						
Total des dépenses	4'587	115'000	80'000	442'000	100'000	85'000
Total des recettes	-	86'000	48'000	335'000	80'000	70'000
Investissements nets	4'587	29'000	32'000	107'000	20'000	15'000
Financement des investissements						
Report des investissements nets	4'587	29'000	32'000	107'000	20'000	15'000
Marge d'autofinancement	105'481	30'050	26'950	27'300	25'900	24'500
Excédent (+) découvert (-) de financement	100'893	1'050	-5'050	-79'700	5'900	9'500
Modification de la fortune/découvert						
Excédent revenus (+) charges (-)	-17'012	18'150	15'050	15'200	13'600	12'000
Excédent /Découvert du bilan	100'994	119'144	134'194	149'394	162'994	174'994
Modification des engagements						
Variation capitaux de tiers	-100'893	-1'050	5'050	79'700	-5'900	-9'500
Capitaux de tiers	355'432	354'382	359'432	439'132	433'232	423'732

Sur la base de l'estimation des charges et revenus financiers pour 2026 à 2028, les investissements prévus ne pourront pas être autofinancés entièrement. Un découvert de financement est prévu pour les années 2025 et 2026 avec pour conséquence une augmentation des capitaux de tiers (dettes) de CHF 354'382 à CHF 439'132. Dès l'année 2027, les investissements seront à nouveau autofinancés et l'excédent de financement servira au remboursement de la dette qui s'élèvera à CHF 423'732 au 31.12.2028.

CONCLUSION

Conscient de la faiblesse des revenus actuels de la Bourgeoisie, le Conseil bourgeoisial mesure pleinement les défis à relever pour réaliser les projets inscrits dans le cadre du plan quadriennal. Le recherche de financements supplémentaires, que ce soit par le biais de subventions cantonales ou de fonds d'associations, s'avérera essentielle.

A travers son projet de création des « Amis de la Bourgeoisie », le Conseil bourgeoisial ambitionne, d'une part, de renforcer les liens sociaux, et d'autre part, de sensibiliser et d'associer les bourgeois d'Isérables, qu'ils soient domiciliés ou non, ainsi que la population locale, à la gestion et à l'entretien du patrimoine bourgeoisial.

Le patrimoine bourgeoisial est un héritage des générations passées que nous voulons préserver et mettre en valeur pour les générations futures.

Le Conseil bourgeoisial souhaite également instaurer un climat de confiance et de collaboration entre les différents partenaires de la bourgeoisie tels que la commune municipale, NV remontées mécaniques, le locataire des alpages, le triage forestier ainsi que d'autres acteurs concernés. L'objectif est de trouver les meilleures solutions pour assurer une gestion optimale des différentes tâches qui lui sont confiées.

Les bourgeoises et bourgeois intéressés peuvent consulter les budgets détaillés directement auprès de l'administration communale durant les heures officielles d'ouverture (du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00, à l'exception du jeudi) ainsi que sur le site internet www.iserables.ch/comptes_budgets.

Le Conseil Bourgeoisial remercie l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de l'administration communale pour leur disponibilité et le travail fourni dans le cadre de l'élaboration de ce budget.

Le Conseil Bourgeoisial vous remercie de votre soutien et confiance dans la gestion des affaires bourgeoisiales et se réjouit de vous rencontrer nombreuses et nombreux à l'assemblée bourgeoisiale. Dans cette attente, nous vous adressons, Chères bourgeoises, Chers bourgeois, nos meilleures salutations.

Pour le Conseil Bourgeoisial

Narcisse Crettenand	Fernand Gillioz
Président	Vice-Président

Quelques décisions du Conseil bourgeoisial

Répartition des tâches au sein du conseil

Narcisse Crettenand: administration générale, forêts, relation avec Ecorforêt et SFNP, lien avec le service des communes ;

Contact : narcisse.crettenand@iserables.ch

Fernand Gillioz : finances, comptes, budgets, relation avec NVRM, assurances ;

Contact : fernand.gillioz@iserables.ch

Olivier Vouillamoz : alpages, relation avec le service de l'agriculture, relation avec le locataire, infrastructures

Contact : olivier.vouillamoz@iserables.ch

Demande d'échange de terrain

Suite à une demande d'échange de terrain, le conseil bourgeoisial a défini les principes suivants concernant les demandes d'échanges de terrain entre la Bourgeoisie et les propriétaires privés :

1. L'échange doit contribuer à rassembler les parcelles bourgeoisiales ou à être contiguës au domaine bourgeoisial.
2. Les frais de notaire sont à la charge de la partie demanderesse ;

Projet de règlement de la Bourgeoisie d'Isérables

Compte tenu du changement de l'administration de la Bourgeoisie, conseil bourgeoisial séparé du conseil communal, le conseil bourgeoisial a décidé de soumettre un projet de nouveau règlement. Pour élaborer ce projet, il souhaite créer un groupe de travail.

Les Amis de la Bourgeoisie

Afin de fédérer les initiatives et renforcer la cohésion entre bourgeois d'ici et d'ailleurs et les habitants d'Isérables, le conseil bourgeoisial souhaite créer « Les Amis de la Bourgeoisie d'Isérables ».

Comptes de Fonctionnement		Budget Charges	2025 Revenus	Budget Charges	2024 Revenus	Comptes Charges	2023 Revenus
02	ADMINISTRATION GENERALE						
022	ADMINISTRATION GENERALE						
022.31	BIENS, SERVICES & MARCH.						
022.3103.00	Frais de publication	100.00		100.00		79.10	
022.3130.00	Frais bancaires et postaux	200.00		200.00		140.90	
022.3132.00	Frais tenue des comptes et révisions	3'000.00		900.00		4'098.55	
022.3132.01	Honoraires d'avocats et frais de litiges	1'000.00		2'000.00		3'000.00	
022.3137.00	Impôts	1'000.00		1'000.00		1'684.05	
022.3137.01	Correction des impôts des années précédentes					3'178.45	
022.31	TOTAL BIENS, SERVICES & MARCH.	5'300.00		4'200.00		12'181.05	
022.36	CHARGES DE TRANSFERT						
022.3636.00	Cotisations aux associations	250.00		250.00		250.00	
022.36	TOTAL CHARGES DE TRANSFERT	250.00		250.00		250.00	
022	TOTAL ADMINISTRATION GENERALE	5'550.00		4'450.00		12'431.05	
02	TOTAL ADMINISTRATION GENERALE	5'550.00		4'450.00		12'431.05	

Comptes de Fonctionnement		Budget Charges	2025 Revenus	Budget Charges	2024 Revenus	Comptes Charges	2023 Revenus
8	ECONOMIE PUBLIQUE						
81	AGRICULTURE						
818	AGRICULTURE DE MONTAGNE						
818.30	CHARGES DU PERSONNEL						
818.3000.00	Commissions	10'000.00					
818.30	TOTAL CHARGES DU PERSONNEL	10'000.00					
818.31	BIENS, SERVICES & MARCH.						
818.3132.00	Achat, entretien, matériel	2'500.00		2'500.00			
818.3134.00	Assurances RC	5'000.00		5'000.00		3'400.00	
818.3140.00	Entretien des chemins	6'000.00		6'000.00		5'128.85	
818.3144.01	Entretien chalets d'alpages	10'000.00		10'000.00		11'392.50	
818.3181.00	Pertes sur débiteurs					4'000.00	
818.31	TOTAL BIENS, SERVICES & MARCH.	23'500.00		23'500.00		23'921.35	
818.33	AMORTISSEMENTS PLANIFIES						
818.3300.30	Amortissements planifiés	4'000.00		4'000.00		3'485.40	
818.3300.40	Amortissements planifiés	8'400.00		8'400.00		7'900.00	
818.33	TOTAL AMORTISSEMENTS PLANIFIES	12'400.00		12'400.00		11'385.40	
818.36	CHARGES DE TRANSFERT						
818.3637.00	Subvention à des tiers					8'000.00	
818.36	TOTAL CHARGES DE TRANSFERT					8'000.00	
818.42	CONTRIBUTIONS DE TIERS						
818.4470.00	Contributions NVRM		21'000.00		21'000.00		21'000.00

Comptes de Fonctionnement		Budget Charges	2025 Revenus	Budget Charges	2024 Revenus	Comptes Charges	2023 Revenus
818.4470.01	Location des alpages		18'000.00		20'000.00		
818.42	TOTAL CONTRIBUTIONS DE TIERS		39'000.00		41'000.00		21'000.00
818.46	REVENUS DE TRANSFERT						
818.4632.00	Subvention communale		30'000.00		20'000.00		20'000.00
818.46	TOTAL REVENUS DE TRANSFERT		30'000.00		20'000.00		20'000.00
818	TOTAL AGRICULTURE DE MONTAGNE	45'900.00	69'000.00	35'900.00	61'000.00	43'306.75	41'000.00
81	TOTAL AGRICULTURE	45'900.00	69'000.00	35'900.00	61'000.00	43'306.75	41'000.00
820	SYLVICULTURE						
820.35	ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPECIAUX						
820.3511.00	Attribution au fonds forestier de réserve					126'720.00	
820.35	TOTAL ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPECIAUX					126'720.00	
820.36	CHARGES DE TRANSFERT						
820.3612.00	Mesures sylvicoles	232'000.00		232'000.00		148'966.35	
820.3636.01	Cotisation Association Valais central	600.00		600.00		1'236.89	
820.3637.00	Rabais bourgeois	900.00		900.00		4'471.55	
820.36	TOTAL CHARGES DE TRANSFERT	233'500.00		233'500.00		154'674.79	
820.42	CONTRIBUTIONS DE TIERS						
820.4240.00	Ventes de bois		75'000.00		75'000.00		30'610.10
820.42	TOTAL CONTRIBUTIONS DE TIERS		75'000.00		75'000.00		30'610.10

Comptes de Fonctionnement		Budget Charges	2025 Revenus	Budget Charges	2024 Revenus	Comptes Charges	2023 Revenus
820.45	PRELEVEMENTS SUR LES FIANCEMENTS SPECIAUX						
820.4511.00	Prélèvement sur le fonds forestier de réserve		500.00		500.00		15'613.13
820.45	TOTAL PRELEVEMENTS SUR LES FIANCEMENTS SPECIAUX		500.00		500.00		15'613.13
820.46	REVENUS DE TRANSFERT						
820.4631.00	Subventions cantonales		138'000.00		138'000.00		215'171.56
820.4632.00	Aide communale conservation des forêts		20'000.00		20'000.00		20'000.00
820.46	TOTAL REVENUS DE TRANSFERT		158'000.00		158'000.00		235'171.56
820	TOTAL SYLVICULTURE	233'500.00	233'500.00	233'500.00	233'500.00	281'394.79	281'394.79
8	TOTAL ECONOMIE PUBLIQUE	279'400.00	302'500.00	269'400.00	294'500.00	324'701.54	322'394.79

Comptes de Fonctionnement		Budget Charges	2025 Revenus	Budget Charges	2024 Revenus	Comptes Charges	2023 Revenus
9	FINANCES ET IMPOTS						
96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE						
961	INTERETS						
961.34	INTERETS PASSIFS						
961.3401.00	Intérêts c/c Commune	2'500.00		2'500.00		2'439.00	
961.34	TOTAL INTERETS PASSIFS	2'500.00		2'500.00		2'439.00	
961.44	REVENU DES BIENS						
961.4400.00	Intérêts actifs						165.05
961.44	TOTAL REVENU DES BIENS						165.05
961	TOTAL INTERETS	2'500.00		2'500.00		2'439.00	165.05
96	TOTAL ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE	2'500.00		2'500.00		2'439.00	165.05
9	TOTAL FINANCES ET IMPOTS	2'500.00		2'500.00		2'439.00	165.05
	Total compte de Fonctionnement	287'450.00	302'500.00	276'350.00	294'500.00	339'571.59	322'559.84
	Excédent de revenus ou de charges	15'050.00		18'150.00			17'011.75

Comptes d'Investissement		Budget Dépenses	2025 Recettes	Budget Dépenses	2024 Recettes	Comptes Dépenses	2023 Recettes
8	ECONOMIE PUBLIQUE						
81	AGRICULTURE						
818	AGRICULTURE DE MONTAGNE						
818.5	INVESTISSEMENT PROPRE						
818.5030.00	Biodiversité Pra Da Dzeu			85'000.00		4'587.20	
818.5040.00	Acquisition ou entretien des bâtiments	80'000.00		30'000.00			
818.5040.06	Le Casin de Rosey				70'000.00		
818.6310.00	Subventions cantonales Pra Da Dzeu						
818.5	TOTAL INVESTISSEMENT PROPRE	80'000.00		115'000.00	70'000.00	4'587.20	
818.637	PARTICIPATIONS DE TIERS						
818.6370.01	Participation de tiers Le Casin de Rosey				16'000.00		
818.6370.02	Participation de tiers Bâtiments et écuries		48'000.00				
818.637	TOTAL PARTICIPATIONS DE TIERS		48'000.00		16'000.00		
818	TOTAL AGRICULTURE DE MONTAGNE	80'000.00	48'000.00	115'000.00	86'000.00	4'587.20	
81	TOTAL AGRICULTURE	80'000.00	48'000.00	115'000.00	86'000.00	4'587.20	
8	TOTAL ECONOMIE PUBLIQUE	80'000.00	48'000.00	115'000.00	86'000.00	4'587.20	
	Total compte d'Investissement	80'000.00	48'000.00	115'000.00	86'000.00	4'587.20	
	Investissements nets		32'000.00		29'000.00		4'587.20